

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 055-215501222-20251006-2025\_104-DE

AL/NC

**Objet : Décision modificative 1 - Budget annexe Eau**

**N° : DCM\_2025/104**

**PUBLIÉE LE : 07/10/2025**

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 29 septembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 22 septembre 2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Patrick BARREY, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ, Angélique GÉNART, Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Laila AHADDAR, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Céline ADOLPHE.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

Sandrine KIEFER donne pouvoir à Benoît REYRE

Martine JONVILLE qui donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Suzel RICHARD donne pouvoir à Gérald CAHU

Liliane BOUROTTÉ donne pouvoir à Patrick BARREY

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Laetitia SACCHIERO, Annette DABIT, Nelly LOMBARD, Ahmed EZZAHRI, Jessica LEROY, Gérard LANDO, Jean-Benoît JANNOT

**Conseillers en exercice : Présents : 17 - Absents : 6 - Pouvoirs : 5 - Votants : 22**

**Madame Martine Marchand est désignée secrétaire de séance.**

*Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits supplémentaires au chapitre 011 Charges à caractère général du budget annexe Eau à hauteur de 50 000 € pour le remplacement de mangagran à l'usine de production de Vignot ;*

**Après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 3 abstentions,  
le Conseil municipal décide :**

- **DE VOTER** la décision modificative suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>DM 1</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>50 000,00 €</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Fonction	Compte analytique	50 000,00 €
61528	Entretien et réparations - Autres biens immobiliers	/	HCA	50 000,00 €

Cette décision modificative est votée en déséquilibre mais le budget annexe Eau 2025 reste en sur-équilibre.

Le niveau de vote de cette décision modificative est le suivant :

- Niveau de vote « chapitre » en fonctionnement,
- Niveau de vote « chapitre » sans les chapitres « opérations d'équipements » en investissement.

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire  
Jean-Philippe VAUTRIN**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.